

MICHEL SAPIN MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

EMMANUEL MACRON MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 22 avril 2016 N°734-1346

Face aux défis du secteur de l'énergie, l'Etat accompagne EDF dans sa stratégie de développement

Lors de son conseil d'administration tenu ce jour, qui a examiné la trajectoire financière à long terme du groupe, EDF a confirmé sa stratégie de développement notamment dans la production d'électricité décarbonée, contribuant à la transition énergétique en France et en Europe. Dans un contexte de prix de marché dégradés, la réalisation des importants investissements programmés implique des efforts partagés de l'entreprise, par l'optimisation de ses charges de fonctionnement et de ses investissements, et de ses actionnaires pour le renforcement de ses fonds propres.

L'Etat, actionnaire à 85% d'EDF, accompagnera le groupe dans cette période d'investissements stratégiques et créateurs de valeur pour l'entreprise. Dans cette perspective, EDF ayant l'intention de proposer à ses actionnaires de percevoir leurs dividendes en actions au titre des années 2016 et 2017, l'Etat indique qu'il retiendra cette option. En outre, l'entreprise préparant une augmentation de capital par appel au marché d'ici à la clôture des comptes 2016, d'un montant de l'ordre de 4 Mds€, l'Etat y souscrira à hauteur de 3Mds€.

L'Etat réaffirme ainsi sa confiance dans la direction de l'entreprise et l'ensemble de ses salariés pour assurer la réussite d'EDF dans le cadre d'un dialogue social de qualité.

Par ailleurs, afin de donner à RTE les moyens de développer une nouvelle stratégie d'entreprise ambitieuse en matière de transport d'énergie en France et en Europe, dans le respect de ses missions de service public, et à EDF de financer ses nouveaux développements, les Présidents de RTE et d'EDF prépareront d'ici fin juin un schéma d'ouverture du capital de RTE, qui puisse être mis en œuvre d'ici fin 2016.

Contacts presse:

 Cabinet de Michel SAPIN :
 01 53 18 41 13

 Cabinet d'Emmanuel MACRON :
 01 53 18 45 13